

MÉRINDOL LES OLIVIERS



IV_ Orientations d'Aménagement et de Programmation



ZONE AUH DE NOTRE DAME

LOCALISATION ET PRINCIPES GENERAUX

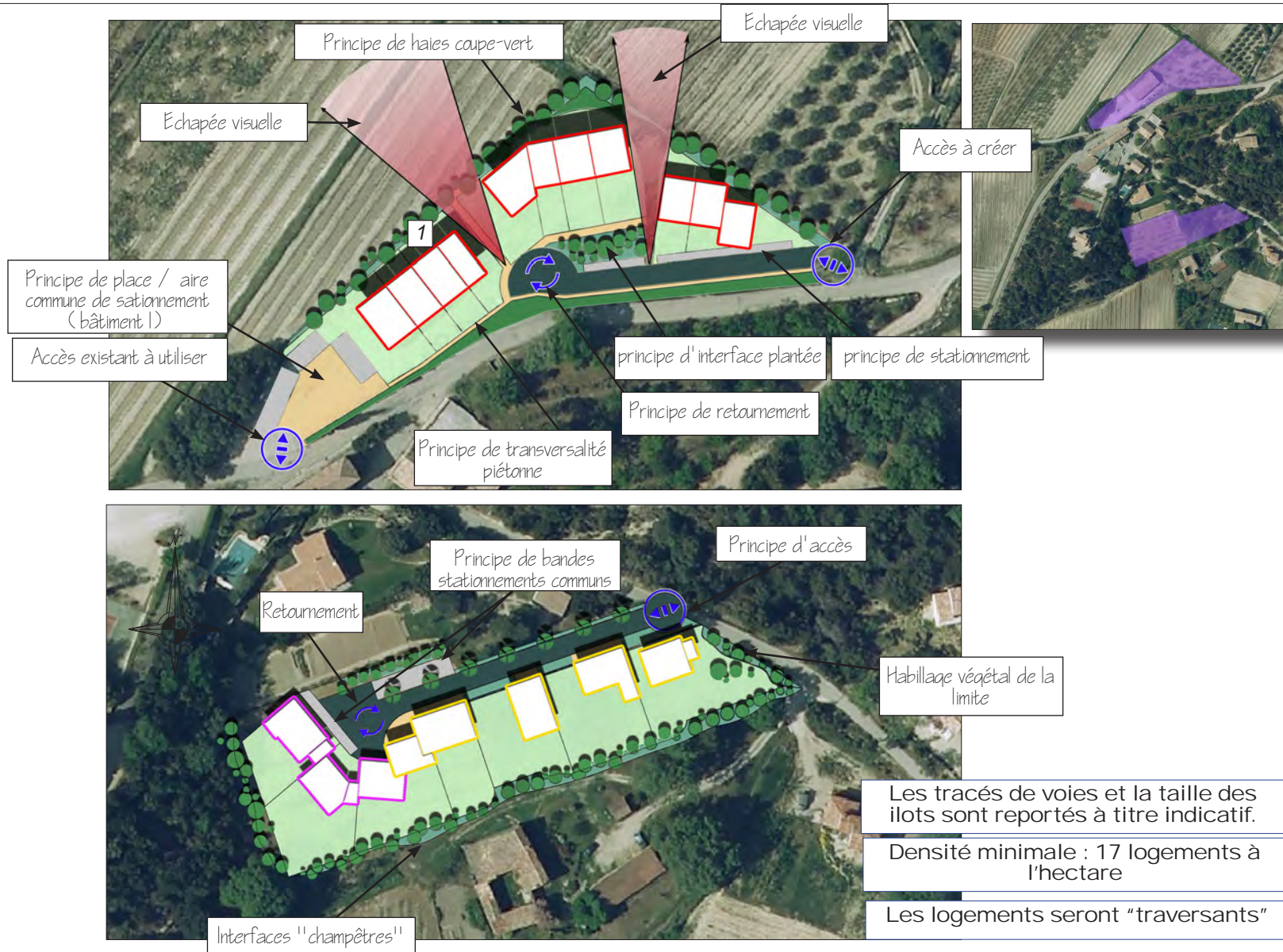


Les deux zones A Urbaniser sont soumises à OAP.

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) définissent des principes relatifs à l'implantation des constructions, aux accès, à l'organisation urbaine, la densité, la mixité de l'espace bâti, aux coupures vertes... Elles établissent les éléments fondamentaux à intégrer dans les opérations d'aménagement sous le régime de la compatibilité.

ZONE AUH DE NOTRE DAME

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION



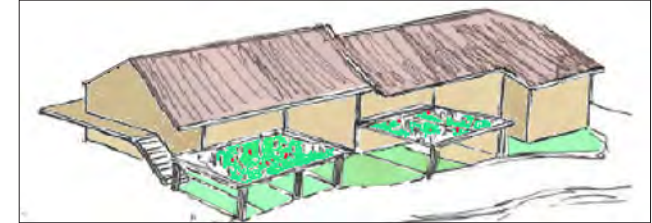
ZONE AUH DE NOTRE DAME

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Bâti trame rouge



- _ Logements collectifs ou groupés.
- _ Organisation Nord-Sud.
- _ Les bâtiments pourront présenter des redents pour limiter l'effet "palissade", l'espace de jardin principal sera dégagé au Sud.
- _ Hauteur conseillée : mélange de R et R+1 : (6-9 m au faitage).



Bâti trame jaune



- _ Logements individuels groupés ou individuels.
- _ Organisation Nord-Sud : les maisons seront implantées en fonds de parcelles.
- _ Les maisons seront implantées en décalé pour limiter les vis-à-vis en créant des espaces d'intimité.
- _ Au Nord, pas de transition entre les bâtiments et l'espace commun d'interface avec la voirie (ou a contrario, large interface végétale),
- _ L'espace de jardin principal sera dégagé au Sud.
- _ Hauteurs conseillées : mélange de R et R+1.



Principes de bâtiments - trame rouge

Bâti trame magenta



- _ Logements en individuel groupé.
- _ Organisation Est-Ouest «en pseudo-arc».
- _ Les maisons implantées en décalé, sur un mode «organique» pour limiter les vis-à-vis en créant des espaces d'intimité.
- _ Transition végétale entre la clôture et l'espace commun.



Pour assurer leur pérennité, l'ensemble des plantations et interfaces végétales seront gérés en espaces communs.

Pour tous les types d'ilots, l'habitat sera majoritairement groupé

Pour toutes les trames bâties, d'une manière générale : on évitera une implantation et des volumétries trop rigides afin que la morphologie urbaine suive au mieux les structures paysagères en place et poursuive la composition de la silhouette du hameau.

ZONE AUH DE NOTRE DAME

ILLUSTRATIONS DU PROJET



Une option parmi d'autres possibles.

Le schéma traduit une illustration « d'ambiances » de l'orientation d'aménagement. Cette illustration exprime « l'esprit » dans lequel doit être conçue l'urbanisation, elle ne constitue pas un plan masse à respecter et n'est pas opposable aux tiers.

ZONE AUH DE NOTRE DAME

ILLUSTRATIONS DU PROJET



Pour plus de visibilité, les constructions apparaissent en sur-brillance - (tons «anormalement clairs»).

Ce dessin traduit une illustration « d'ambiances » de l'orientation d'aménagement.

